

# Pourquoi afficher sur les plages ?

**Q** uoi de plus déconcertant que d'arriver sur une plage par une chaude journée d'été et d'y trouver des écriteaux de mise en garde contre les dangers de la baignade ?

.....  
*On affiche souvent sur les plages des écriteaux de mise en garde contre les dangers de la baignade dans les 48 heures qui suivent une pluie abondante.*  
.....

## Mais quels sont les risques ?

L'affichage sur les plages avise le baigneur de la présence dans l'eau de bactéries à des concentrations qui augmentent le risque de développer des infections. Les plus courantes sont les infections de la peau, des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge et les troubles d'estomac.

Il arrive aussi parfois qu'un écriteau signale au baigneur la présence de débris flottants, d'huiles, d'écume, d'une prolifération d'algues, d'odeurs nauséabondes et de turbidité.

## Qu'est-ce qui pollue nos plages ?

Les sources de pollution qui rendent nos plages impropres à la baignade sont nombreuses. En voici quelques-unes :

- le ruissellement d'orage ;
- les trop-pleins de réseaux d'égout unitaires (qui recueillent à la fois les eaux d'égout et les eaux pluviales) ;
- les effluents qui ne sont pas acheminés vers les stations d'épuration municipales ou industrielles.

Les grandes colonies d'oiseaux aquatiques qui envahissent les plages ou leurs environs constituent aussi une source de pollution.

Dans les régions urbaines, le ruissellement d'orage transporte des bactéries provenant d'excréments d'animaux domestiques et d'animaux sauvages, d'égouts séparatifs raccordés illégalement et de toilettes de sous-sol mal installées.

En région rurale, la fermeture de plages est souvent attribuable à la contamination bactérienne provenant de deux sources : la première étant le mauvais entretien ou la mauvaise installation des fosses septiques domestiques, et la seconde les activités agricoles, plus particulièrement l'élevage du bétail.

Le ruissellement provenant d'amas de fumier ou de parcs d'engraissement, l'accès du bétail aux cours d'eau et le rejet des eaux de rinçage des chambres à lait dans les fossés de drainage et les cours d'eau avoisinants sont à l'origine de l'infiltration de bactéries dans les effluents.

## Directives en matière d'affichage sur les plages

En Ontario, on affiche des mises en garde sur les plages lorsque la concentration de coliformes fécaux (*Escherichia coli*, ou *E. coli*) dépasse 100 coliformes fécaux par 100 mL d'eau. Les coliformes fécaux sont des bactéries qui se trouvent dans les excréments de presque tous les animaux à sang chaud. On estime toutefois à moins de 1,5 % le risque de contracter une maladie gastro-intestinale en se baignant dans des eaux renfermant jusqu'à 200 coliformes fécaux par 100 mL d'eau.

En général, c'est le médecin-hygiéniste du Bureau de santé local qui juge de la nécessité d'afficher des mises en garde contre les dangers de la baignade. Les plages sont habituellement rouvertes lorsque la concentration de coliformes fécaux revient au niveau acceptable de 100 coliformes fécaux par 100 mL d'eau pendant deux ou trois jours consécutifs.

## Gare aux orages !

On affiche souvent sur les plages après un orage. En milieu urbain, l'eau de pluie balaie les excréments de chats, de chiens, d'oiseaux et d'animaux sauvages dans les égouts pluviaux qui se déversent directement dans les rivières et les lacs environnants. En milieu rural, les eaux de pluie entraînent les matières fécales des élevages de bétail dans les ruisseaux et lacs environnants.

De nombreuses villes d'un certain âge sont desservies par des réseaux d'égouts unitaires conçus pour acheminer les déchets sanitaires et les eaux pluviales vers une usine d'épuration des eaux usées. Pendant les gros orages toutefois, des quantités excessives d'eau pluviales sont acheminées vers les usines d'épuration et le trop-plein

est déversé directement dans les rivières et les lacs, sans avoir été traité.

Dans des villes comme Toronto, certaines plages présentes des affiches permanentes mettant en garde contre les dangers de la baignade dans les 48 heures qui suivent un orage. La ville d'Ottawa affiche une mise en garde pendant 24 heures suivant des précipitations de plus de 10 mm de pluie.

### Ce que vous pouvez faire

- Les déchets d'animaux de compagnie représentent une importante source de bactéries dans les eaux pluviales. Veuillez respecter les règlements municipaux et ramasser les excréments de votre chien immédiatement, que ce soit dans la rue, dans les parcs publics ou sur des terrains privés.
- Autant que possible, faites dévier les gouttières de sorte que l'eau de pluie s'écoule sur la pelouse. On réduit ainsi la quantité d'eau de pluie qui se déverse dans les égouts.
- Réduisez votre consommation d'eau à la maison pour aider à prévenir la surcharge des usines d'épuration municipales qui déversent les eaux excédentaires non traitées directement dans les lacs et les rivières.
- Voyez à ce que les nouvelles salles de bains aménagées dans votre domicile soient bien raccordées aux tuyaux de l'égout séparatif.
- Ne déversez pas l'eau de votre piscine dans la rue. L'eau de piscine doit être déversée soit dans l'égout séparatif, soit sur le gazon, mais pas moins de trois jours après un traitement antiparasitaire. En déversant l'eau de la piscine sur la pelouse, on réduit la quantité d'eau qui aboutit dans l'égout et on permet à la majeure partie des produits chimiques de piscine de s'évaporer.
- Si vous devez refaire votre entrée, optez pour de la pierre concassée ou des pavés autobloquants. Vous réduirez ainsi la quantité d'eau qui s'écoulera dans la rue et le réseau d'égout et contribuerez à réapprovisionner les sources d'eau souterraines.
- En zone agricole, érigez des clôtures pour maintenir le bétail loin des cours d'eau et offrez-lui d'autres sources d'eau. Vous protégerez ainsi l'environnement et la santé du troupeau.

- Veillez à bien contenir le ruissellement des parcs d'engraissement et des amas de fumier.
- Améliorez votre fosse septique et gardez-la en bon état de fonctionnement.

### L'assainissement des plages rurales et urbaines

Le ministère de l'Environnement recherche sans cesse des moyens de prévenir la pollution des plages causée par le ruissellement et le débordement des égouts. Notamment :

- Le Ministère participe au programme SWAMP qui a pour objectif d'évaluer les nouvelles techniques de prévention et de contrôle des effets du ruissellement d'eau pluviales et du débordement des égouts unitaires. Il s'agit d'un partenariat de surveillance des eaux pluviales auquel participe également Environnement Canada, l'Office de protection de la nature de la région de Toronto, le ministère des Transports et plusieurs municipalités.
- Les activités d'aménagement du territoire et d'utilisation du sol dans la partie supérieure d'un bassin versant peuvent avoir de graves répercussions en aval, y compris sur les plages. À cet effet, le Ministère publie des documents d'information et apporte un soutien technique aux municipalités pour les aider à élaborer des plans de gestion des bassins versants et à concevoir des égouts pluviaux qui répondent aux impératifs environnementaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'état des plages dans votre région, veuillez communiquer avec votre Bureau de santé local.

Pour tout renseignement sur les initiatives du Ministère en matière d'assainissement des plages et de protection de la qualité de l'eau, adressez-vous au :

Centre d'information  
135, avenue St. Clair Ouest  
Toronto ON M4V 1P5  
Téléphone : 416 325-4000  
ou 1 800 565-4923  
Télécopieur : 416 325-3159  
Site Web : [www.ene.gov.on.ca](http://www.ene.gov.on.ca)

